

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 970

Rubrik: Votations communales vaudoises

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Commémoration ou prise de conscience?

(fg) La commémoration «entre hommes» de la Mob aura au moins eu le résultat positif que l'on se mette à parler du rôle des femmes pendant cette période. A défaut de médailles et de jambon-gratin, c'est une brochette de témoignages et d'études sur leur rôle dans ces années-là que les femmes se voient offrir aujourd'hui.

Deux livres récents présentent sur ce sujet une approche différente et complémentaire.

39-45: *Les Femmes et la Mob*, réunit, sous la direction de Mary Anna Barbey, auteur d'une intéressante introduction, un certain nombre de témoignages recueillis par un groupe de journalistes.

On y entend tour à tour des adolescentes, des mères de famille, des ouvrières, une religieuse, des agricultrices, des SCF, des tenancières de café, ... Indépendamment même de la diversité des conditions et des statuts familiaux, c'est l'extrême variété des vécus individuels de cette période grave qui frappe. Pour l'une, jeune mariée, ce sont de longs trajets à bicyclette pour rejoindre son époux cantonné dans les montagnes valaisannes: «Il fallait être totalement disponible, sinon on ne se voyait pas. J'étais en fonction de ça. Je ne me suis pas ennuyée une minute. (...) C'était comme de grandes vacances sur un décor d'incertitude.» Une aventure ro-

mantique et intense. Pour une autre, adolescente, vivant à Bullet: «Moi, je n'ai jamais autant dansé que pendant la guerre. Presque tous les soirs.» Mais pour d'autres, mères de famille, c'est la solitude qui reste comme l'expérience dominante de cette période; solitude affective, mais aussi solitude face aux responsabilités familiales ou professionnelles à assumer: «Quand je relis ma correspondance de cette époque, je me rends compte que ma vie était faite de perpétuelles séparations, de voyages et d'angoisse. J'étais constamment seule. (...) Pour les enfants, ce n'était pas drôle non plus. Leur père, c'était le militaire qu'on voyait parfois arriver le dimanche.» Une femme d'agriculteur de la Vallée de Joux déclare: «Le plus difficile, c'était de trouver quelqu'un pour traire. (...) Notre fameuse vache, celle qui était si ombrageuse, se défendait fort et ferme. Parmi les différents trayeurs que j'ai eus, il y en avait un qu'elle ne pouvait pas souffrir. Je me cramponnais au dos de la bête pour qu'elle bouge moins; malheureusement, un jour elle l'a bousculé. Il a roulé dans la rigole. Inutile de dire qu'il n'a plus voulu revenir.» Mais toutes ces femmes, obligées, par le départ des hommes, d'assumer une double tâche y ont fait face sans état d'âme et en y découvrant de fait une autonomie nouvelle et inattendue.

On est d'autant plus frappé alors de constater que pour la plupart des femmes interrogées cette redistribution temporaire des rôles n'a en rien modifié leur statut ultérieur dans le couple et dans la société. Bien plus; les charges assumées pendant la Mob, qui ont montré l'absurdité du discours régnant sur les «faiblesses congénitales» de la femme, n'ont rien changé à ces préjugés tenaces dans l'immédiate après-guerre (même si le suffrage féminin acquis plus tard s'inscrit peut-être dans le prolongement de ces événements): tout est rentré «dans l'ordre», et les femmes à leur place; comme le dit l'une d'elles: «J'étais quand même soulagée d'avoir moins à faire, d'être plus tranquille, puisqu'il avait repris lui sa place et moi la mienne. Je n'aurais pas pensé à garder les responsabilités que j'avais eues. Il faut quand même que la femme sache se retirer même si c'est difficile.» Un constat analogue se dégage des témoignages de quelques-unes des premières SCF.

VOTATIONS COMMUNALES VAUDOISES

Feu l'Action nationale

(ag) A la faveur de la précédente élection du Conseil communal de Lausanne, l'Action nationale avait enlevé 16 sièges, laissant à tous les autres partis une place plus exiguë, entraînant la disparition du POP.

Ce score étonnant, 16% du corps électoral, avait été obtenu par une campagne anti-réfugiés; nous étions à l'époque de l'arrivée en nombre des Tamouls.

L'apport de l'Action nationale au débat communal a été nul. Quand bien même le problème des réfugiés est toujours aussi aigu, mais ressenti il est vrai de manière plus diffuse, il n'a pas fait l'objet d'une campagne raciste et démagogique. Exit donc l'Action nationale.

Ce qui doit intéresser les observateurs, c'est l'importance de l'électorat flottant qui peut ainsi être mu par des thèmes irrationnels, abandonnant à cette occasion les partis traditionnels. 16%, c'est considérable! Or ces électeurs ne se comptent pas une fois tous les quatre ans; ils participent aussi oc-

casionnellement aux votations de démocratie directe où ils ne se confondent pas purement et simplement avec les neinsager. Quelle tentation de mener des campagnes publicitaires démagogiques.

La représentativité des partis

(ag) On dit que les élections communales sont celles qui touchent de plus près la population. Mais à l'aune lausannoise, quelle est la représentativité des partis?

Sur une base de 100. Il faut soustraire d'abord la population étrangère qui ne bénéficie pas de droits civiques; soit en estimation, pour tenir compte seulement de ceux qui seraient en âge de voter, 18%. Des 82% représentant des Suisses ayant le droit de vote, seuls 37,5% l'ont utilisé, ce qui ne représente plus que le 30,75% de notre base. De surcroît 34,5% ont utilisé une liste sans dénomination. Reste 20%. La représentativité des partis est donc, globalement, le cinquième de la population adulte résidente.